



Commissaires aux
Comptes Associés
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

INITIATIVE ALPES PROVENCE

**18 Rue Carnot
05000 GAP**

Association

SIREN : 838 398 311

EXERCICE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Initiative Haute Provence relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06* » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif au nouveau règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions, les fonds dédiés, les pertes et provisions sur prêts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels

pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout

au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Manosque,

Isabelle CANDAELE
*Commissaire aux comptes,
Gérante, signataire désignée*

Signé par Isabelle Candaele
Le 3 juin 2026

Isabelle Candaele

doc_e\va2
tx_xyD2mmyz\W0Pn

AJC AUDIT
Société de commissariat aux comptes
264 rue Berthelot
04100 Manosque
SIREN 451 301 865

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 288	3 288		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	93 049	73 878	19 171	20 937
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	71 656		71 656	71 097
	Prêts	4 535 207	453 041	4 082 166	4 439 116
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	5 969		5 969	5 969
	TOTAL (II)	4 709 169	530 207	4 178 962	4 537 119
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	2 961 624	173 732	2 787 892	1 548 645
	Charges constatées d'avance	30 417		30 417	5 607
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	2 769 978		2 769 978	1 903 325
	TOTAL (III)	5 762 018	173 732	5 588 286	3 457 578
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	10 471 187	703 939	9 767 248	7 994 697

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

830 556

392 837

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	51 301	51 301
	Fonds propres complémentaires	5 179 100	4 831 548
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 359 085	1 807 742
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	319 531	300 644
	Excédent ou déficit de l'exercice	(106 472)	(30 973)
	Total des fonds propres (situation nette)	6 802 544	6 960 261
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	12 388	13 435
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	12 388	13 435
	Total des fonds propres	6 814 933	6 973 696
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	99 615	98 037
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	41 801	44 151
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	141 415	142 187
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	51 262	41 968
	Total des provisions	51 262	41 968
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	137 716	255 975
	Emprunts et dettes financières divers (2)	50 000	30 925
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 830	92 672
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	182 497	153 372
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 823	21 101
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	2 225 772	282 800
	Total des dettes	2 759 638	836 846
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		9 767 248	7 994 697
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(106 472,34)	(30 973,49)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 759 638	736 846
(2) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	68 900	67 777
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	63 965	37 711
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 670 433	1 732 150
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	90 482	88 794
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	48 395	23 903
	Utilisations des fonds dédiés	59 829	128 572
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 676	1 717
Total des produits d'exploitation		2 003 680	2 080 625
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	467 842	515 363
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 187	62 768
	Salaires	894 647	910 674
	Cotisations sociales	338 610	315 692
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 937	10 431
	Dotation aux provisions	104 324	98 035
	Reports en fonds dédiés	59 057	89 586
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	60 785	12 699
Total des charges d'exploitation		1 996 387	2 015 249
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 293	65 376



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		7 293	65 376
PRODUITS FINANCIERS	De participation	561	546
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	9 889	13 484
	Autres intérêts et produits assimilés	7 360	17 241
	Reprises sur dépréciations et provisions	103 773	443 955
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		121 583	475 227
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	162 888	115 776
	Intérêts et charges assimilées	72 460	452 923
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		235 348	568 699
RESULTAT FINANCIER		(113 765)	(93 472)
RESULTAT COURANT avant impôts		(106 472)	(28 096)
Produits exceptionnels			8 677
Charges exceptionnelles			11 555
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(2 877)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 125 263	2 564 529
TOTAL DES CHARGES		2 231 735	2 595 502
EXCEDENT ou DEFICIT		(106 472)	(30 973)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			135 692
Prestations en nature		33 063	23 278
Bénévolat		149 196	
TOTAL		182 259	158 970
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		33 063	23 278
Personnel bénévole		149 196	135 692
TOTAL		182 259	158 970

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AJC AUDIT
Circuit d'Appel d'Aix en Provence

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 288					3 288
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 288					3 288
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	9 960					9 960
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	76 918		6 172			83 089
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		86 878		6 172			93 049
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	71 097		559			71 656
	Prêts et autres immobilisations financières	4 839 012		2 200 950		2 498 786	4 541 176
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 910 109		2 201 509		2 498 786	4 612 832
TOTAL		5 000 275		2 207 681		2 498 786	4 709 169

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 288			3 288
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 288			3 288
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 719	956		3 674
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	63 222	6 982		70 204
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 941	7 937		73 878	
TOTAL		69 229	7 937		77 166

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	41 968	9 294		51 262
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 968	9 294		51 262
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	393 927	186 512	127 398	453 041
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	127 097	104 120	57 485	173 732
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	521 024	290 631	184 883	626 773
TOTAL GENERAL		562 992	299 925	184 883	678 035
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			104 324 162 888	48 395 103 773	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	4 535 207	824 587	3 710 620
	Autres immobilisations financières	5 969	5 969	
	Créances usagers (familles, élèves)			
	Personnel et organismes sociaux	2 779	2 779	
	Etat et autres collectivités publiques	2 933 471	2 933 471	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	25 374	25 374	
	Charges constatées d'avances	30 417	30 417	
	TOTAL DES CREANCES	7 533 216	3 822 596	3 710 620
Prêts accordés en cours d'exercice		2 200 950		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		2 498 786		
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	137 716	37 716	100 000	
	Emprunts et dettes financières divers	50 000	50 000		
	Familles ou élèves avances reçues				
	Dettes fournisseurs	129 830	129 830		
	Dettes sociales	181 192	181 192		
	Etat et autres collectivités publiques	1 305	1 305		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes	33 823	33 823		
	Produits constatés d'avance	2 225 772	2 225 772		
	TOTAL DES DETTES	2 759 638	2 659 638	100 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		19 075			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés					

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Version 17/01/2025

Annexe développée (Base Règlement ANC n° 2018-06)

CONTENU DE L'ANNEXE

Informations générales (ANC 2018-06)

- Description de l'objet social (ANC 2018-06)
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées (ANC 2018-06)
- Description des moyens mis en œuvre (ANC 2018-06)
- Faits caractéristiques de l'exercice
- Faits significatifs postérieurs de la clôture de l'exercice
- Informations en cas de transfert de ressources dédiées sur un autre projet défini (ANC 2018-06)
- Informations sur les transactions avec les contreparties (personnes physiques ou morales) non courantes et non conclues à des conditions normales (ANC 2018-06) : ces informations sont reportables en dernière partie de l'annexe

Notre association **Initiative Alpes Provence** est l'une des 206 associations locales réparties sur tout le territoire métropolitain et outremarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiels « métier », un système de qualification, une certification ISO 9001 de la tête de réseau
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa tête de réseau
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2019-2022, la « promesse Initiative France »

Concrètement, sur l'exercice 2025, notre plateforme a étudié 557 dossiers, présenté au Comité d'agrément 531 projets dont 505 ont été validés correspondant à 459 prêts personnels accordés pour un montant de 2 581 220€ et 18 prêts professionnels TPE accordés pour 201 500€

Ce qui représente :

- 372 prêts création/Reprise pour 1 606 820€
- 74 prêts croissance pour 609 400€
- 18 prêts Transition TPE pour 201 500€
- 13 prêts Agricole Régionale 365 000€

Informations sur les règles et méthodes comptables

- Application des conventions générales
- Justification des dérogations aux règles et méthodes comptables
- Justification des méthodes retenues en cas de pluralités optionnelles

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes sous les réserves 2020 mentionnées ci-après,
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création et la modification de comptes du plan comptable général.

Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

Informations relatives au bilan

• *Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC 2018-06)*

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

prêts immobilisés	31/12/2025		31/12/2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création - Reprise	3 456 892.77€	1 267	3 488 813.48€	1 182
Croissance	916 862.42€	198	983 395.46€	174
Colibri	27582.96€	7	42 542.45€	11
DLVA	4 983.22€	1	6 183.22€	1
Sous-total	4 406 321.37€		4 520 934.61€	1 368
COVID Résistance	118 613.01€	57	281 721.22€	133
FUATA	10 272.20€	5	30 386.56€	8
Sous-total	128 885.21€		312 107.78€	141
Total	4 535 206.58€	1 535	4 833 042.39€	1 509

Sur l'exercice 2025, 345 prêts ont été décaissés pour un montant de 1 553 320€, dont :

- 271 prêts pour un montant de 1 208 720€ accordés en année 2025 soit :
 - 235 prêts créa-reprise pour 988 820 €
 - 36 prêts croissance pour 219 900€

A titre de comparaison, sur l'exercice 2024, 347 prêts avaient été décaissés pour un montant de 1 897 484€, dont :

- 350 prêts pour un montant de 1 822 684 € accordés en année 2024 soit :
 - o 304 prêts création-reprise 1 467 084€
 - o 46 prêts croissance pour 355 600€

• **Etat des provisions (NIF)**

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

A noter que depuis 2025, une garantie BPI a été mise en place sur les nouveaux prêts pour les entreprises ayant plus de 3 ans d'existence. Cette garantie réduit donc la provision sur les prêts garantis.

	Taux Garantie BPI
Prêts création	70%
Prêts croissance	40%
Prêts reprise	50%

L'état des provisions pour dépréciation des PRETS D'HONNEUR à l'actif du bilan se présente ainsi :

dépréciations des prêts	31/12 année 2025		31/12 année 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création-Reprise	273 590.12€	117	166 823€	74
Croissance-dlva-sanofi	62 664.12€	14	52 793€	7
Covid-fuata	97 549.94€	40	151 491€	44
Colibri	19 236.69€	3	22 820€	4
total	453 040.87€	174	393 927€	129
dotation	162 887.59€		115 776€	
reprise	103 773.47€		443 955€	

Sur l'exercice 2025,

- 32 prêts pour un montant de 76 252.46 € ont été repris pour être passés en perte
- 28 prêts pour un montant de 27 521.01€ ont été repris sans être utilisés

L'état des provisions pour dépréciation des PRETS COVID RESISTANCE ET FUATA à l'actif du bilan se présente ainsi :

Dépréciations des prêts	Montant Total Provisions		Part ISUD		Part Association Locale hors ISUD	
	31/12/N	31/12/N-1	31/12/N	31/12/N-1	31/12/N	31/12/N-1
Covid Résistance	97 549.94€	151 491€	58 748.17€	87 007.13€	46 638.27€	62 910.40€
FUATA	0€	0€				

Sur l'exercice 2025,

- 15 prêts Covid Résistance pour un montant 55137.14€ ont été repris pour être passés en perte
- 14 prêts Covid Résistance pour un montant de 16 787.47€ ont été repris sans être utilisés

- **Etat des créances et dettes (NIF)**

Le montant des prêts à l'actif du bilan se décompose ainsi selon les échéances :

échéances des prêts	31/12/2025	
	-1 an	1 an et +
Création-reprise	313 945€	3 142 948€
Colibri	27 583€	0€
Croissance	351 936€	564 926€
Divva	4 983€	0€
Covid Résistance	116 438€	2 175€
FUATA	9 701€	571€
Total 4 535 206.58€	824 586€	3 710 620€

Au 31/12/2025, le montant des apports en fonds de prêt accordés mais non encore encaissés à l'actif du bilan se répartit ainsi :

fonds de prêts accordés	31/12/2025		31/12/2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création / reprise	75 000€			
Croissance			100 000€	
Autre fonds de PH				
Autre fonds de PH				
Autre fonds de prêt				
Autre fonds de prêt				
Total				

Abondement fond de prêt par la Région 2025 : accordé 250 000€ (reçu acompte de 175 000€)

- **Répartition de la trésorerie (NIF)**

Au 31/12/2025, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

trésorerie	31/12 année 2025	31/12 année 2024
	montant	montant
Création / reprise	592 636€	451 641.38€
Croissance/DLVA	248 041€	82 919.47€
Colibri	€	2 008.49€
Livrets confondus	845 045€	779 441.24€
DLva		
Sous total prêts d'honneur	1 685 722 €	1 316 010.58€
Fonds COVID Résistance/FUATA	183 023€	271 171.36€
Autre fonds de prêt		
Autre fonds de prêt		
Total des prêts	1 868 746€	1 587 181.94€
Fonctionnement (CC + Livret)	899 757.86 €	316 143.18€
Total	2 768 503.86€	1 903 325.12€

placement 2025 : titres immobilisés 71 656€ (non compris dans le total ci-dessus)

le compte fond de prêt Colibri : clôturer en 2025, les fonds ont été affecté en CA création reprise

- *Les remboursements de prêts COVID Résistance se présentent ainsi :*

Remboursements COVID Résistance perçus	01/01/2025-30/06/2025	01/07/2025-31/12/2025	31/12/2025
Part ISUD	€	€	
Part associations locales hors ISUD	0	0	€
Montant total recouvré			113 130.96€

- **Montant des engagements financiers (NIF)**

Au 31/12/2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

prêts accordés non décaissés	31/12 année 2025		31/12 année 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création - reprise	352 000€	65	353 900€	70
Croissance	55 000€	6	56 700€	9
Transition	0€	0	4 000€	1
Sous Total décaissable	407 000€	71	414 600€	80
Prêts abandonnés par l'entrepreneur	148 000€	26	29 500€	7
Prêts ayant dépassé la date limite de décaissement (6 mois)	179 500€	35	165 000€	22
Sous Total non-décaissable	327 500€	61	194 500€	29
Total	724 500€	132	609 100€	109

- **Montant des engagements pour des tiers**

Au 31/12 année 2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais décaissés par une autre entité n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

prêts accordés décaissés	31/12 année 2025		31/12 année 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
BPI PHCR	310 300€	152	1 065 741€	270
BPI PHS	485 480€	78	521 300€	74
Autres aides - TPE	474 500€	42	84 000€	33
Total	1 270 280€	272	1 671 041€	377

- **Etat des fonds propres d'intervention (ANC 2018-06 et NIF)**

Les fonds propres consacrés à l'activité prêt sont répartis ainsi (NIF) :

fonds de prêt	31/12 année 2025	31/12 année 2024
	montant	montant
Création /reprise	6 995 917.87€	6 506 959€
Croissance	477 923€	797 923€
Colibri	173 500€	173 500€
Eden	113 230€	113 230€
Covid Résistance ISud	118 765.34€	263 937€
Covid Résistance Financement locaux	113 130.96€	238 907€
FUATA	34106.56€	55 732€
Sous total	8 026 573.73€	8 150 189€
Provision et pertes sans droits de reprise	-1 304 182€	-1 279 385€
Provision et pertes avec droits de reprise	-545 724€	-593 031€
RAN	-83 437€	-60 886€
Résultat de l'exercice	-129 011€	-72 411€
Total	5 964 221€	6 144 476€
dont :		
sans droit de reprise	4 844 165€	4 496 612€
avec droit de reprise	1 332 504€	1 781 161€

NOUVEAU

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de l'association locale, se présente ainsi (NIF) :

fonds propres fonctionnement	31/12 année 2025	31/12 année 2024
	montant	montant
Fond propre avec droit de reprise	12 000€	12 000€
Fond propre sans droit de reprise	391 817€	391 817€
Subvention investissement	12 388€	13 435€
Provision règlementée	9 000€	9 000€
report à nouveau	402 968€	361 531€
sous-total	828 173€	787 782€
résultat fonctionnement	22 538€	41 437€
total	850 711€	829 219€

• **Information sur les fonds reportés et dédiés (ANC 2018-06)**

Nature du fonds	Date d'origine du fonds	Valorisation totale du fonds – Fond dédié 01/01/2025	Fonds non utilisés à l'ouverture de l'exercice – Dotations	Fonds consommés sur l'exercice – Reprise	Solde disponible à la clôture de l'exercice- Fond dédiés 31/12/2025
INCUBE	2025-2026		23 301€	0	23 301€
MPE 2024	2024	23 596€	0	0	23 596€
MPE 2023	2023	27 963€	0	15 603€	12 360€
MPE 2022	2022	7 060€	0	2 460€	4 600€
MPE 2023	2023	6 987€	0	1 735€	5 252€
MPE 2024	2024	35 397€	0	0	35 397€
MPE 2022	2022	1 766€	0	615€	1 151€
MPE 2022	2022	8 823€	0	8 823€	0
LA FABRIQUE Cœur de territoire	2024	15 100€	0	15 100€	0
DEFFINOV	2023-2026	10 800€	15 153€	10 800€	15 153€
LA FABRIQUE	2025	4 683€	0	4 693€	-10€
LA FABRIQUE	2025	0	4 700€	0	4 700€
PRIC	2024-2027	0	7 966€		7 966€
FOND PRIVE MECENAT	2025	0	7 937€		7 937€
total		142 175 €	59 057€	59 829€	141 403€

- **Etat des dettes financières (NIF)**

Les dettes financières comprennent des dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés par l'entité qui sont décomposables comme suit :

dette financière sur prêts	31/12 année 2025	31/12 année 2024	taux intérêt	dette -1 an	date échéance
	montant	montant			
croissance	37 716€	37 716€			
Croissance cepac	100 000€	100 000€	0%	0€	2027- 2030
Dlva	50 000€	30 925€			
total	187 716€	168 641€			

Croissance 100k : remboursement 25k sur 5 ans

• **Information sur les entités faisant appel public à la générosité (ANC 2018-06)**

Les entités faisant appel public à la générosité (mécénat, parrainage, legs, donation...) doivent établir de nouveaux états spécifiques formatés dans le cadre du règlement ANC 2018-06 faisant ressortir la part liée à la générosité du public et notamment :

- Un tableau de variation des fonds propres (ANC 2018-06)
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (ANC 2018-06)
- Tableau des legs, donations et assurances-vie (ANC 2018-06)
- Tableau des fonds reportés liés aux legs et donations (ANC 2018-06)

RESSOURCES PAR ORIGINE		
RESSOURCES DE L'EXERCICE	31/12/2025	31/12/2024
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	68 900€	67 777€
1.2 Dons, legs et mécénats		
Dons manuels		
Legs, donations et assurances-vie		
Mécénats	90 482€	88 794€
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total DES RESSOURCES	159 382€	156 571€
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat Prestations en nature	149 196€	135 692€
Mise à disposition de locaux	33 063€	23 278€
Dons immatériels		
Total des contributions volontaires	182 259€	158 970€

- **Contrôle de trésorerie**

	Fonctionnement	Création / Reprise	Croissance	COVID Fuata	Colibri	Eden
<u>ACTIF</u>						
Actif immobilisé	77 844€	3 183 018€	859 182€	31 335€	27 583€	0 €
Actif circulant	3 652 721€	1 147 773€	319 122€	468 670€	0€	0 €
Total	3 730 565€	4 330 791€	1 178 304€	500 005€	27 583€	0 €
<u>PASSIF</u>						
Fonds propres sans droit de reprise	391 817€	4 461 084€	204 000€	0€	173 500€	0 €
Fonds propres avec droit de reprise	12 000€	612 082€	372 684€	249 088€	0 €	113 231€
Dettes	2 571 273€	0€	188 365€	0 €	0€	0 €
Total	2 975 090€	5 073 166€	765 049€	249 088€	173 500€	113 231€

Informations relatives aux comptes de résultat

- Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)**

concours publics subventions	31/12 année 2025			31/12 année 2024		
	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.
Union Européenne		568 118€			602 900€	€
Etat-prefecture		103 800€			210 160€	
Conseil Régional- depart - bpi		702 850€			580 746€	€
Intercommunalités		284 619€			278 344€	
autres		11 046€	€		60 000€	€
total		1 670 433€			1 732 150€	€

- Abandon de frais par les bénévoles (ANC 2018-06)**

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité de bénévolat sont enregistrés dans les comptes de charges correspondant à leur nature sur la base des dépenses réelles et justifiées et récapitulées dans une note de frais. La renonciation au remboursement de frais par le bénévole est matérialisée sur la note de frais produite par le bénévole et est comptabilisée en dons manuels (compte 75412 abandon de frais par les bénévoles).

L'abandon de frais ne constitue pas une contribution volontaire en nature.

L'association rembourse les frais engagés par les bénévoles il n'y a donc pas lieu de comptabiliser d'abandons de frais.

• **Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)**

	31/12 année 2025				31/12 année 2024			
	total	fonction- nement	prêts	autres activité s	total	fonction- nement	prêts	autres activité s
produits exploitation	2 003 680€	2 003 653€	27€		2 080 625€	2 080 624€	1€	
charges exploitation	1 996 387€	1 984 412€	11 975€		2 015 249€	1 988 245€	27 003€	
<i>résultat exploitation</i>	7 293€	19 241€	-11 949€		65 376€	92 379€	-27 002€	
produits financiers	121 583€	3 425€	118 158€		475 227€	4 043€	471 183€	
charges financières	235 348€	128€	235 220€		568 699€	62 030€	506 669€	
<i>résultat financier</i>	-113 765€	3 297€	-117 062€		-93 472€	-57 988€	-35 486€	
<i>résultat courant</i>	-106 472€	22 538€	-129 011€		-28 096€	-34 391€	62 487€	
produits except.					8 677€	7 450€	1 226€	
charges except.					11 554€	404€	11 150€	
<i>résultat exceptionnel</i>					-2 878€	7 046€	-9 924	
<i>résultat net</i>	-106 472€	22 538€	-129 011€		-30 973€	41437€	-72410€	

Tableau du compte de résultat sur activité prêt (NIF) – HORS COVID RESISTANCE

compte résultat activité prêt	31/12 année 2025		31/12 année 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
<i>charges</i>				
dotations prov. prêts	149 778€		73 780€	36
pertes brutes s prêts	16 588€		318 318€	146
autres charges	9 037€		38 313€	
total des charges	175 403€		430 411€	
<i>produits</i>				
reprises prov. prêts	36 723€		351 707€	
garanties obtenues				
autres produits	14 412€		28 455€	
total des produits	51 135€		380 163€	
résultat s. prêts	-124 268€		-50 248€	

- **Tableau du compte de résultat sur activité prêt (NIF) – COVID RESISTANCE / FUATA**

compte résultat	Année 2025				Année 2024			
activité prêt	montant	quantité	Part Isud	Part financement locaux	montant	quantité	Part Isud	Part financement locaux
<i>charges</i>								
dotations prov. prêts	13 109€				41 995€			
pertes brutes s prêts	55 137€				68 694€			
autres charges, liées au recouvrement, imputables aux fonds de la Région								
total des charges	68 246€				110 689€			
<i>produits</i>								
reprises prov. prêts	67 050€				87 471€			
résultat s. prêts	-1 197€				-23 218€			

- **Etat des pertes brutes**

Fonds de prêt	Année 2025	Année 2024
Création-Reprise- Colibri	16 588.63€	269 043€
Croissance		36 582€
Covid	55 137.14€	68 694€
Fuata		3 720€
total	71 725.77€	378 039€

- **Contributions en nature (ANC 2018-06)**

CNV	Année 2025	Année 2024
<i>contributions</i>		
dons en nature		
prestation en nature	33 063€	23 278€
bénévolat	149 196€	135 691€
total	182 259€	158 969€
<i>charges</i>		
secours en nature		
m-à-d gratuite de biens	33 063€	23 278€
commodat (prêt)		
prestation en nature		
personnel bénévole	149 196€	135 691€
total	182 259€	158 969€

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 60 € de l'heure comme en 2025.

Autres informations

- Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)**

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	Année 2025	Année 2024
cadres	3.20	2.5
non cadres	21.29	19.88
<i>sous total</i>	<i>25.04</i>	<i>22.38</i>
personnel m-à-d facturées	1	1
personnel m-à-d CVN	0	0
total	26.04	23.38

- Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)**

Les membres de conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération par cette association. Un seul dirigeant perçoit une rémunération. Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas mentionnée sur cette annexe du bilan.

- Informations sur les transactions avec les contreparties (personnes physiques ou morales) non courantes et non conclues à des conditions normales (ANC 2018-06)**

NEANT

- Liste des transactions effectuées avec des parties liées pour des transactions non conclues à des conditions normales de marché (ANC 2014-03)**

NEANT

- Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)**

honaire CAC	31/12 année 2025	31/12 année 2023
certification des comptes	9 744€	9 360€
autres missions	0	0€
total	9 744€	9 360€